

Brest, le 10 juillet 2014

N° 64 SHOM/SG/NP

SERVICE HYDROGRAPHIQUE  
ET OCÉANOGRAPHIQUE  
DE LA MARINE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Dossier suivi par :**

L'agent comptable  
IDHC Pascale Bréhon

**DECISION**

☎ : 02 98 14 94 66  
☎ PNA : 831 72 24 466  
Fax : 02 98 22 12 08

Objet : Nomination d'un régisseur GOP Papeete.

Courriel : pascale.brehon@shom.fr

L'ingénieur général de l'armement Bruno Frachon  
Directeur général du SHOM

- Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,
- Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies de recettes et régies d'avances des organismes publics,
- Vu la décision instituant une régie de dépenses auprès du groupe océanographique du Pacifique,

DECIDE

**Article 1 : Nomination**

Le premier maître (PM) Erwan Combot est nommé régisseur à partir du 08 août 2014 de la régie d'avances créée auprès du groupe océanographique du Pacifique (Papeete).

**Article 2 : Suppléance**

En cas d'empêchement, le PM Erwan Combot est remplacé par le maître (MT) Tony Cariou.

Conformément à l'article 4 du décret n° 92-681 du 20 juillet 1992, les régisseurs et leurs suppléants désignés ci-dessus ne sont pas astreints au dispositif cautionnement car le montant de leur avance est inférieur à 1221 euros.

---

Destinataire : GOP .

Copies intérieures : SG – Archives générales.

Brest, le 8 juillet 2014

Avis favorable de l'agent comptable

P. Brehon

Signé : *Pascale Brehon*

Le directeur général du SHOM

B. Frachon

Signé : *Bruno Frachon*

**Vu pour acceptation**

Le régisseur

E. Combot

Le suppléant

T. Cariou